

ST FERDINAND

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Attendu que le conseil a adopté, par sa résolution 2022-12-298, le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2023;


Attendu que dans ce calendrier, la séance ordinaire du mois de juillet était fixée au 10 juillet;

Attendu que le conseil désire devancer cette assemblée ordinaire;

Attendu que dans ces circonstances, une nouvelle date pour la tenue de la séance ordinaire doit être déterminée par résolution du conseil;

Pour ces motifs, la séance ordinaire du conseil du mois de juillet est fixée au 3 juillet 2023 à 19h au lieu habituel des délibérations.

Donné à Saint-Ferdinand, ce 28 juin 2023.


Alain St-Vincent-Rioux
Directeur général et greffier-trésorier